



# TCS Protection juridique privée

## L'aide compétente en cas de litiges

Un licenciement abusif ? Des soucis avec le téléviseur que vous venez d'acheter ? Des frais de soins dentaires excessifs ?

Quelle que soit la nature de votre litige, l'assurance TCS Protection juridique privée s'engage pour vous et, le cas échéant, s'occupe d'une représentation compétente devant le tribunal.

### Vos avantages en un clin d'œil

- Egalité des chances avec la partie adverse
- Contrat annuel fair-play
- Libre choix de l'avocat
- Toujours près de vous grâce à nos 8 services juridiques régionaux en Suisse

## Quelles sont les prestations principales de la TCS Protection juridique privée ?

**Prise en charge des frais d'avocat, de justice, d'expertise et de médiation**

### Contrat de travail

Comment réagir face à un certificat de travail injuste ?

### Contrat de bail

Comment se défendre face au propriétaire si le bail à loyer est résilié subitement ?

### Achats et consommation

Quelles sont les possibilités d'action lorsque l'objet a des défauts et le vendeur refuse de le reprendre ?

### Assurances privées et sociales

Que faire lorsque votre assurance maladie vous refuse un remboursement légitime ?

### Droit du patient

N'avez-vous pas été soigné convenablement ou n'avez-vous pas été suffisamment informé sur les risques ?

### Droit des personnes, de la famille, des successions

Vous aimeriez rédiger un testament et avez besoin des conseils d'un avocat ?



**Votre point de contact est à votre disposition.**

## Combien coûte la TCS Protection juridique privée ?

| Prix         | Membre    | Non-Membre |
|--------------|-----------|------------|
| Individuelle | CHF 225.– | CHF 255.–  |
| Famille      | CHF 245.– | CHF 275.–  |

Étendez votre couverture avec la TCS Protection juridique circulation, qui défend vos droits dans la circulation routière et bénéficiez de rabais avantageux.

## Quand débute et quand se termine l'assurance ?

1 jour après réception du paiement, votre TCS Protection juridique privée entre en vigueur et est valable 12 mois.

L'assurance se renouvelle tacitement d'année en année si elle n'est pas résiliée par écrit au plus tard 3 mois avant l'échéance annuelle.

Les cas juridiques antérieurs à la date de souscription ne sont pas couverts, tout comme les litiges contractuels durant les 3 premiers mois après l'entrée en vigueur du contrat.

## Quelle est la couverture territoriale ?

Avec la TCS Protection juridique privée, vous êtes couvert en Suisse, au Liechtenstein et dans les États membres de l'UE et de l'AELE jusqu'à CHF 500'000.–, et en couverture Monde jusqu'à CHF 100'000.– par cas.

## Qui est couvert et en quelles qualités ?



En variante individuelle, vous êtes couvert en tant que preneur d'assurance.



En tant que couple ou famille, vous êtes couvert, ainsi que les membres de votre famille vivant sous votre toit (votre conjoint/partenaire, vos enfants).

Vous êtes assuré en qualité de personne privée, employé, locataire, partie à un contrat, piéton, cycliste, usager des transports publics ou passager d'un moyen de transport.